



DOSSIER DE PRESSE

Etudes Banques Alimentaires – Ipsos 2013

Profil des bénéficiaires

Etude nationale sur les épiceries sociales & solidaires



Profil des bénéficiaires Etude Banques Alimentaires/Ipsos 2013

Le profil-type : une femme, entre 26 et 50 ans, avec au moins un enfant...

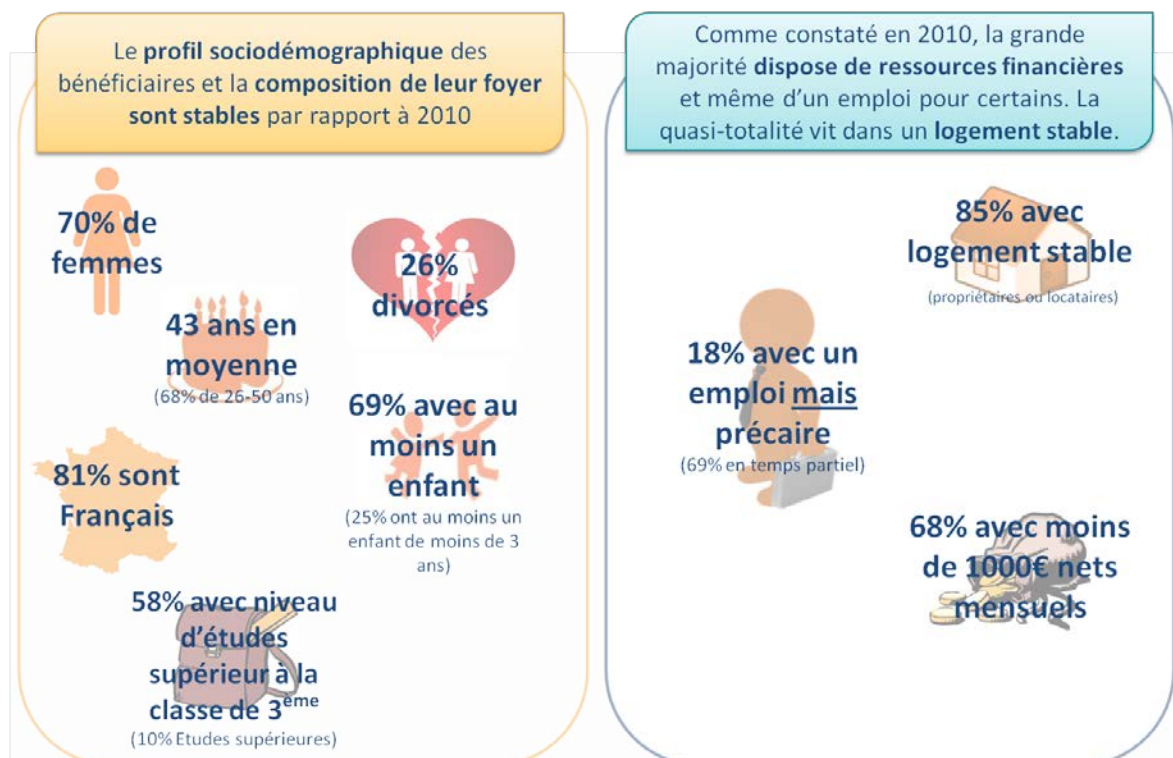
25% sont de nouveaux bénéficiaires et plus de 69% ont un emploi à temps partiel avec un revenu net de 965€ ou moins par mois.

Une épicerie sociale sert en moyenne 1100 personnes par an.

« Mieux connaître pour mieux accompagner », c'est l'enjeu des deux enquêtes nationales réalisées par Ipsos pour les Banques Alimentaires. Ces études portent à la fois sur le profil des bénéficiaires de l'aide alimentaire et sur les épiceries sociales partenaires du réseau.

De moins en moins de grands exclus mais désormais aussi des personnes insérées socialement.

Une femme, entre 26 et 50 ans, avec au moins un enfant... Par rapport aux résultats de 2010, le changement du profil des bénéficiaires se confirme : le recours à l'aide alimentaire ne concerne **pas seulement** les personnes avec de **très faibles ressources financières mais également les travailleurs pauvres et les accidentés de la vie** (séparation/divorce ou maladie).





Les personnes accueillies, comme nous le constatons depuis 2006, ne sont pas des « exclus » de la société : elles disposent d'un logement fixe à 85 % et d'un emploi. La précarisation du travail est l'un des déclencheurs majeurs du recours à l'aide alimentaire.

25% sont de nouveaux bénéficiaires et plus de 69% ont un emploi à temps partiel avec un revenu net de 965 Euros ou moins par mois.

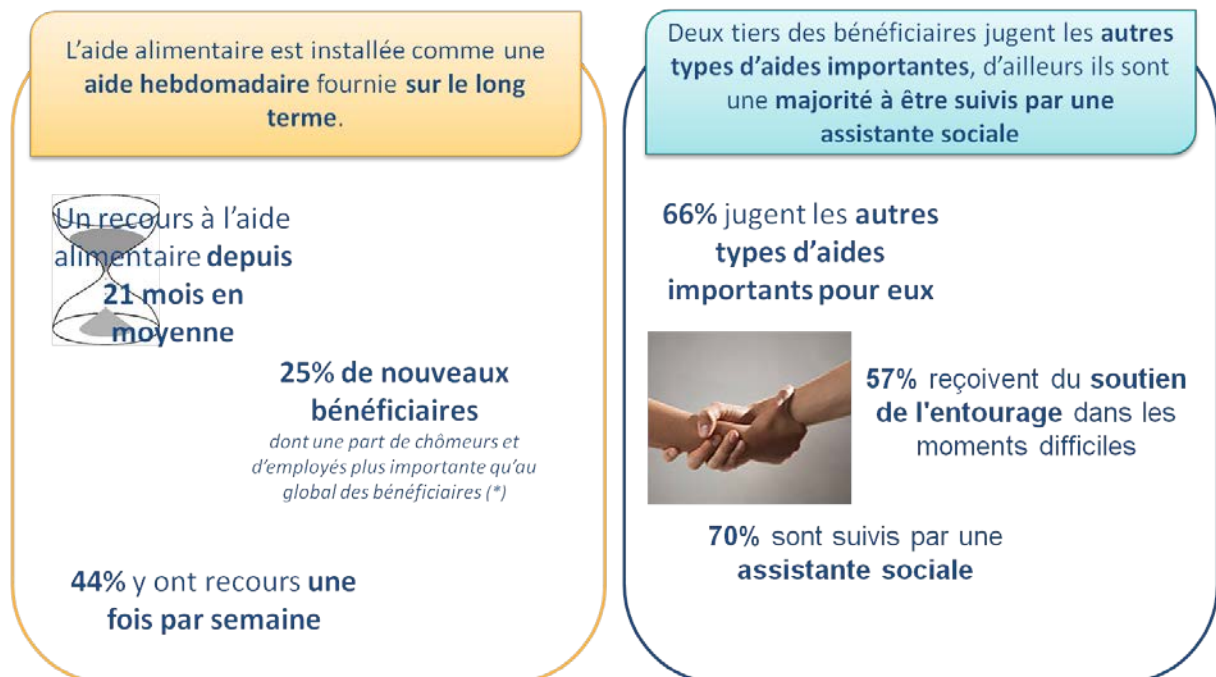
Des accidents comme un divorce (28%), ou une maladie (16%) peuvent faire basculer leur situation.

L'alimentation est le 2^{ème} poste de dépenses (19%) après le loyer (46%). L'aide alimentaire est plus que jamais une variable d'ajustement nécessaire à la gestion de budgets serrés : environ 150 euros par mois. Ce complément de revenus en nature permet de faire face aux dépenses contraintes (loyer, énergie, télécommunication...).

46 % des bénéficiaires ont recours à l'aide alimentaire 1 fois par semaine ou plus.

50% des nouveaux bénéficiaires n'ayant jamais eu recours à l'aide alimentaire mais plus attentifs à l'aide qui leur est proposée.

66% ressentent le besoin d'être accompagnés en plus de l'aide alimentaire.





Enfin, les bénéficiaires de l'aide alimentaire ont une perception de l'avenir plus optimiste qu'en 2010. Près de 7 bénéficiaires sur 10 pensent que leur situation va s'améliorer dans les deux années à venir. 57% d'entre eux reçoivent du soutien de l'entourage dans les moments difficiles.

En conclusion, l'aide alimentaire est plus que jamais une porte d'entrée à l'écoute et au dialogue. Elle permet de rompre l'isolement dans lequel sont parfois plongées les personnes en situation de précarité. Depuis quelques années, les Banques Alimentaires développent, en collaboration avec leurs partenaires associatifs, des modes de distribution d'aide alimentaire innovants, comme les épiceries sociales qui prennent en compte ces besoins d'accompagnement et d'écoute.

Qui sommes-nous ?

Depuis près de 30 ans, Les Banques Alimentaires luttent contre le gaspillage alimentaire en apportant aux bénéficiaires de l'aide alimentaire des denrées récupérées gratuitement, non commercialisables mais consommables. Ces aliments sauvés permettent chaque année d'aider 750 000 personnes avec l'équivalent de 200 millions de repas.



Etude nationale sur les Epiceries sociales ou solidaires Banques Alimentaires/Ipsos 2013

36% des bénéficiaires de l'aide alimentaire déclarent s'être rendus dans une épicerie sociale.

« La distribution en premier besoin, se nourrir le mieux possible. C'est simplement une façon de les faire venir » (épicerie grand réseau)

Cette enquête apporte un éclairage précis sur la définition, les missions et les objectifs des ESS.

Les résultats vont permettre aux Banques Alimentaires de favoriser la création de nouvelles structures, d'accompagner et de mettre en place des actions de formation pérennes et pertinentes.

Banques Alimentaires, « incubateurs » d'épicerie sociale

Qu'elles soient épiceries sociales ou solidaires, indépendantes ou rattachées à un réseau, près de 350 d'entre elles s'approvisionnent auprès des Banques Alimentaires, ce qui représente environ 86% de leurs denrées. Au cœur du dispositif d'aide alimentaire, les Banques Alimentaires sont à l'initiative de la réflexion et de la création d'épiceries sociales et solidaires et s'appuient sur l'alimentation comme levier d'insertion sociale.

A Bourges ou à Reims, cet engagement a pu voir le jour au travers de deux ESS avec le soutien des associations, de l'Etat, des collectivités locales, des acteurs de l'agroalimentaire et de la GMS.

Banques Alimentaires, animateurs et formateurs

Une majorité des épiceries sociales et solidaires fonctionne avec des bénévoles. Au sein des ESS, l'accompagnement et l'insertion sociale sont complémentaires de l'aide alimentaire.

82% mettent en place des animations en place ; 47 % plusieurs par mois.

Les ateliers sont variés mais les thématiques développées concernent majoritairement la cuisine, l'alimentation et la santé. Les Banques Alimentaires sont à l'initiative d'ateliers-cuisine et proposent des modules de formation à l'écoute, à l'accueil des bénéficiaires ou à l'hygiène.

« On a un atelier cuisine qui marche bien (une fois par semaine), 1 atelier tricot... on a un bénévole qui est écrivain public qui aide à rédiger les CV. On a un partenariat pour l'atelier cuisine ». (épicerie grand réseau)



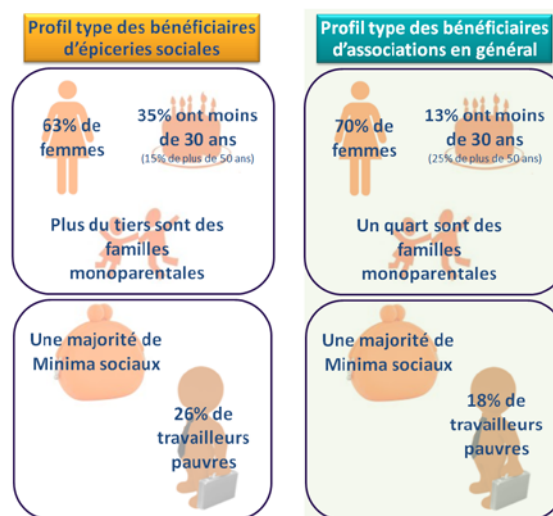
« On a tout équipé, suivi la formation de la Banque Alimentaire... les bénévoles sont formés au fur et à mesure... on a des chambres froides, des congélateurs, un véhicule frigorifique, des thermomètres. » (épicerie indépendante)

Qui sont les bénéficiaires des épiceries sociales ?

Les femmes sont majoritairement représentées et les familles monoparentales représentent environ 36%.

L'aide alimentaire est proposée à 93% de manière limitée dans le temps mais est renouvelée dans 91% des cas.

En moyenne, la durée maximale est de 10 mois.



« En termes de nouveaux profils : les travailleurs pauvres... depuis deux ans, ils s'en sortent plus... les retraités aussi. Il y a aussi le profil essentiel : la maman isolée avec enfants » (épicerie indépendante)

Photographie des épiceries sociales et solidaires

- Il existe 3 catégories d'épiceries sociales et solidaires :
 - Les épiceries adossées à un Centre Communal d'Action Sociale
 - Les épiceries « indépendantes »
 - Les épiceries adhérentes d'un réseau associatif
- Conformément aux préconisations du réseau des Banques Alimentaires, la grande majorité des ESS proposent des tarifs à 10% de ceux proposés dans les circuits de distribution classique.
- 78 % sont adossées à une ou plusieurs associations ou à un CCAS
- Les Communes et les Conseils généraux sont les principales ressources financières des épiceries : 96% ont au moins un financement public et 30 % ont au moins un financement privé.
- 73% des épiceries ne fonctionnent qu'avec des bénévoles



Les épiceries sociales contribuent ainsi à recréer du lien localement, partout en France où le besoin se fait sentir.

« Rien n'est gratuit. Même si ce sont des sommes infimes, ça permet aux personnes de garder la tête haute : je paie donc je ne suis pas redevable. Ça donne une valeur morale à ça ; on garde la dignité. »

« C'est prendre soin de l'orgueil des gens ; les gens ne sont pas assistés ; ils sont encore debout ».

« Déjà on soigne l'accueil, on donne du café, on discute... c'est important que ces personnes puissent se poser un peu ; surtout ne pas juger. »

Épicerie « sociale » ou « solidaire » ou « épicerie sociale et solidaire » ?

L'appellation ne définit pas le travail à mener. Les Banques Alimentaires accompagnent les structures ESS en s'appuyant sur les principes d'autonomie et d'écoute :

- apporter une aide alimentaire équilibrée
- permettre un libre choix (respect des goûts et des envies),
- accompagner par un accueil convivial, par la rencontre et par le partage d'activités communes (atelier-cuisine, café-budget, goûter pour les enfants..).
- demander une participation financière modique de la personne et/ou une implication de celle-ci dans l'épicerie sociale (respect de la personne et soutien de son autonomie).

Pour plus d'informations www.banquealimentaire.org

Service Communication Fédération française des Banques Alimentaires

Laurence Champier - 01 49 08 04 84 - laurence.champier@banquealimentaire.org